

Le Parc olympique lance un concours pour donner une nouvelle vie aux matériaux de la toiture du Stade olympique

Montréal, 11 avril 2024 —Le Parc olympique est fier de lancer un concours international d'idées pour alimenter ses réflexions dans l'intention de réutiliser et valoriser l'ensemble des matériaux et composants structurelles issues du démantèlement de la toiture du Stade olympique de Montréal, qui commencera dès l'été 2024.



RÉEMPLOI
DE LA TOITURE
OLYMPIQUE



UNE AMBITION OLYMPIQUE

Les professionnel(le)s et étudiant(e)s de design et d'architecture du monde entier sont invité(e)s à proposer des solutions créatives et novatrices afin de donner un second souffle aux composantes de la toiture, constituée d'une variété de matériaux, dont les emblématiques câbles qui soutiennent l'actuelle toiture, les deux membranes intérieures et extérieures, ainsi que l'accastillage qui supporte la structure.

Le concours d'idées est ouvert à la communauté internationale afin de récolter un maximum de suggestions optimales pour l'environnement, l'économie et la société. La population québécoise sera ensuite appelée à voter pour son coup de cœur, parmi les huit idées retenues par un jury composé d'experts reconnus.

Cette initiative s'inscrit dans une démarche plus vaste de développement durable et d'économie circulaire, à laquelle pourrait s'ajouter la conception d'un parcours artistique réalisé à partir des matériaux de la toiture. L'ensemble de ces actions permettra de donner une seconde vie à la toiture du Stade olympique, au bénéfice de la population québécoise.

Les propositions recherchées doivent viser la résilience et l'adaptation aux changements climatiques, ce qui représente un véritable défi olympique. À cet effet, les propositions doivent tendre vers des résultats concrets qui ont le potentiel d'améliorer les conditions de vie des résidentes et résidents dès leur déploiement en répondant aux enjeux du quartier.

À titre d'exemple, sont attendues — sans s'y limiter — des propositions visant à :

- **renforcer le tissu social et communautaire ;**
- **créer des zones fraîcheur ;**
- **créer des espaces de socialisation quatre saisons ;**
- **favoriser la mobilité douce et active ;**
- **favoriser l'agriculture urbaine ;**
- **tisser des liens avec les quartiers environnants ;**
- **nouer une relation entre les résidents et le fleuve.**

DES PROPOSITIONS QUI ATTEIGNENT UN HAUT NIVEAU D'ACCEPTABILITÉ SOCIALE

Afin d'assurer le succès de cette démarche de réemploi, certains facteurs doivent être considérés. Les propositions attendues doivent démontrer qu'elles constituent un réel bénéfice sur le plan écologique et doivent s'inscrire clairement dans une démarche d'économie circulaire, par la contribution au milieu et dans la communauté de proximité. Elles doivent être structurantes, avoir de l'impact dans les quartiers avoisinants au Stade, répondre aux besoins existants de la population et tenir compte des vulnérabilités du territoire.

QUATRE CATÉGORIES DE PRIX QUI ORIENTENT LE DÉFI CRÉATIF

Un maximum de quatre lauréat(e)s dans la catégorie professionnelle et quatre lauréat(e)s dans la catégorie étudiante sera désigné par le jury. Chaque lauréat(e) professionnel(le) recevra un prix de quinze mille dollars canadiens (15 000,00 \$ CA) alors que chaque lauréat(e) étudiant(e) recevra cinq mille dollars canadiens (5 000,00 \$ CA).

- Prix pour la réutilisation complète des matériaux
- Prix en innovation, processus et impact environnemental
- Prix en aménagement
- Prix en développement de produits

Une mention pour le coup de coeur du public est prévue afin de permettre le rayonnement des propositions lauréates. Le public sera invité à voter en ligne sur le site Internet emploi-toiture.parcolympique.ca pour sa proposition favorite parmi les huit lauréat(e)s déterminé(e)s par le jury, catégorie professionnelle et étudiante confondue.

UNE PAGE SE TOURNE DANS L'HISTOIRE DU PATRIMOINE QUÉBÉCOIS

La mise en valeur du patrimoine et de l'héritage olympique est en adéquation avec la mission du Parc olympique. Conçu à l'occasion des Jeux olympiques de 1976, le Stade olympique a contribué massivement à l'essor de la métropole. Création architecturale audacieuse de Roger Taillibert, le Parc olympique a été construit à la fois pour la présentation des Jeux d'été de 1976 et comme lieu de résidence du club de baseball les Expos de Montréal (1977-2004). Depuis son inauguration, il a été l'hôte de plusieurs milliers d'événements sportifs, culturels, sociaux, civiques et grand public, façonnant ainsi l'histoire événementielle du Québec, avec plus de cent millions de visiteurs depuis son début. Près de cinquante ans après sa construction, le Parc olympique s'inscrit comme un site arborant une valeur patrimoniale incontestable, notamment sur les plans historique, emblématique, architectural et urbain.

INSCRIPTIONS

Pour en savoir et s'inscrire : reemploi-toiture.parcolympique.ca

La date limite d'inscription obligatoire est le 31 mai 2024 (11 h 59 PM, heure normale de l'Est)

Remise des propositions : au plus tard le 11 juin 2024 (11 h 59 PM, heure normale de l'Est)

Annonce des lauréat(e)s : été 2024

Annonce du coup de coeur du public : automne 2024

FAITS SAILLANTS

- Les deux membranes actuelles (extérieures et intérieures) de la toiture représentent 42 000 m², soit un peu plus de 26 patinoires de hockey.
- L'intégralité des câbles composant la structure de l'actuelle toiture totalise près de 12 km, représentant la quasi-totalité de l'emblématique boulevard Saint-Laurent, à Montréal.
- La structure du toit est composée de 434 connecteurs en acier qui arriment les câbles.
- L'ingéniosité et la pertinence de la réutilisation, la contribution à la transition écologique et l'impact social dans la communauté font partie des critères de sélection.

À PROPOS DU PARC OLYMPIQUE

Créée le 1^{er} novembre 2020, la Société de développement et de mise en valeur du Parc olympique (SDMVPO), « Parc olympique », remplace et modernise la mission de la Régie des installations olympiques (1975-2020). La SDMVPO a le double mandat de développer, gérer, promouvoir et exploiter ses installations en plus de mettre en valeur son patrimoine et son héritage olympique.

Le Parc olympique gère cinq actifs principaux : le Stade olympique, plus vaste amphithéâtre au pays, la Tour de Montréal, plus haute tour inclinée au monde, le Centre sportif, principal centre aquatique au Canada, l'Esplanade et les aires extérieures, haut lieu de rassemblement et d'événements de la métropole, ainsi que le plus grand stationnement automobile souterrain au pays.

POUR INFORMATIONS

Cédric Essiminy, Communications, cedric.essiminy@parcolympique.ca; 514 209-8176

